

Service résidentiel Général

Le Vieux Moulin de Strainchamps.

Carnet de présentation du foyer à l'attention des
partenaires.



VIEUX MOULIN



Coordonnées :

ASBL Le Vieux Moulin
Service Résidentiel Général
Rue des Vennes, n°1
Strainchamps
6637 Fauvillers
063/60.11.50
srglevieuxmoulin@levm.be

Personne de contact :
SCHMIT Jean-François
Directeur
GSM : 0488/774.850
direction@levm.be

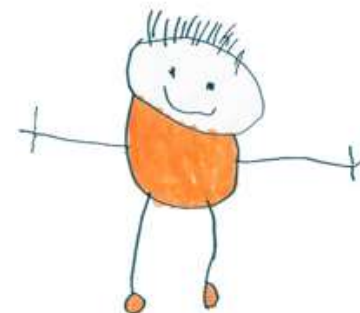
Pourquoi un tel carnet ?

Alors que le Vieux Moulin entame son renouveau professionnel en 2019, la crise sanitaire de 2020 a stoppé instantanément les projets de rencontres de partenaires spécifiques à nos missions.

Quelle année particulière, quand les spécificités de nos métiers s'imbriquent souvent autour du mot *ensemble*, 2020 nous aura indéniablement amené à nous refermer sur nous-même. Les portes du Vieux Moulin se sont refermées afin de se protéger.

Nous avons donc appris à nous protéger les uns des autres, quand nous avons tellement besoin de l'autre pour étayer les projets de nos jeunes.

Non content d'empêcher la terre de tourner comme à son habitude, la Covid19 s'immiscera insidieusement dans les projets du Vieux Moulin.



Alors que nous forçons les portes du Vieux Moulin à s'ouvrir vers l'extérieur, le corona les bloquera. 2020 remplacera le mot *ensemble* par le mot *après*. Il en faudra plus pour freiner nos envies professionnelles, des liens doivent se tisser et nous commençons ce maillage professionnel au travers de ce carnet.

Bonne lecture,

Jean-François.

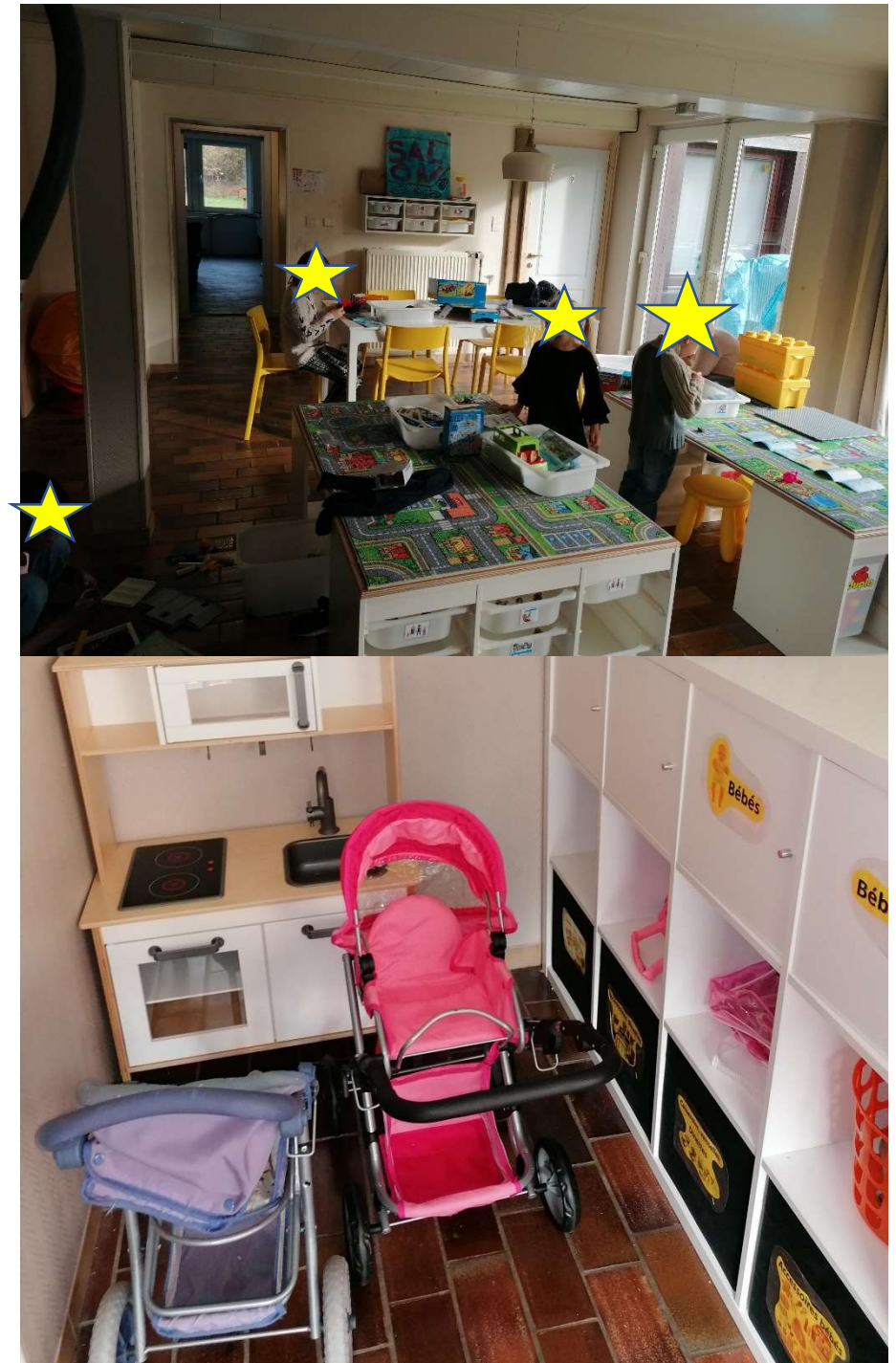
Fondée en 1989, l'asbl Le Vieux Moulin, centre d'accueil à Strainchamps est une association de l'Aide à la Jeunesse active dans la province du Luxembourg.

L'association porte l'agrément de **Service Résidentiel Général** et a de ce fait pour objet l'accueil, l'hébergement, l'éducation, l'aide socioéducative, c'est-à-dire l'exécution des missions prévues aux arrêtés du Gouvernement de la Communauté Française relatifs aux conditions particulières d'agrément et d'octroi des subventions pour les S.R.G. Notre organisation prend en charge 18 jeunes :

- qui rencontrent des difficultés,
- dont la santé ou la sécurité est en danger,
- dont les conditions d'éducation sont compromises par leur comportement, celui de leurs familles ou familiaux.

Notre travail se fonde sur la collaboration et la confiance avec le jeune et ses familles pour cheminer par des expériences grandissantes à inventer ensemble.

Nous travaillons uniquement sur mandat et en collaboration avec différentes autorités : Service de Protection de la Jeunesse, Service d'Aide à la Jeunesse et Tribunal de la Jeunesse.



Tout est possible au travers du jeu. Pour le professionnel, le jeu est la plus belle interface d'observation de l'état psychique d'un enfant.

« Montre-moi comment tu joues et je te dirais comment tu grandis ».

En plus de l'interface d'observation, le jeu est aussi une manière de rentrer en contact avec l'enfant ; surtout quand le lien entre l'enfant et l'adulte est fragilisé ou rompu.



L'offre du Vieux-Moulin SRG face à ces problématiques.

La mission principale de notre service est d'offrir un accueil matériel, éducatif et psychologique au jeune le nécessitant. Le cadre de vie mis en place offre réponse aux besoins primaires des enfants. Cet accueil favorise également la création ou la consolidation du lien d'attachement sécurisé¹. Le lien sécurisé, créé par la bienveillance de la prise en charge, permet alors à l'enfant d'avoir une base de sécurité pour l'exploration du monde qui l'entoure. Une fois rassuré sur la permanence de ce lien et sur la qualité de celui-ci, l'enfant/jeune est alors capable de s'ouvrir à l'extérieur et de forger son individualité.

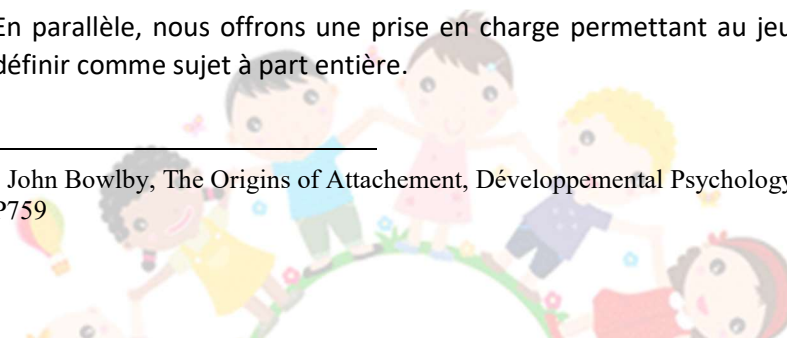
L'eau d'un torrent est de la même constitution que l'eau d'un lac. Par contre, il est possible de transformer l'eau du torrent en énergie productive et la canaliser alors que l'eau du lac est stagnante.

Au sein de notre service, nous tenterons d'offrir un cadre de vie stable et défini aux jeunes accueillis. Le manque de repères éducatifs jalonne fortement le parcours de vie de ceux-ci. Ce manque de repère est propice à l'apparition d'un lien d'attachement chez l'enfant caduque, ce lien peut prendre la forme de l'évitement, de l'ambivalence ou alors d'un lien désorganisé.

En plus de répondre aux besoins primaires des jeunes, nous tenterons de l'étayer au maximum dans la construction d'un lien d'attachement à l'autre serein et bienveillant.

En parallèle, nous offrons une prise en charge permettant au jeune de se définir comme sujet à part entière.

¹ John Bowlby, The Origins of Attachment, Développemental Psychology, 1992. P759



L'éducation :

Lors de leur entrée au sein de notre service, chaque jeune (en fonction de son âge, de son vécu ...) présente des compétences, des ressources, mais également des fragilités, des difficultés. À travers un modèle éducatif basé sur le respect mutuel et la bientraitance, nous nous attachons à permettre aux jeunes de se développer en intégrant des valeurs éducatives fondamentales : politesse, respect de soi et d'autrui ...

La socialisation :

Pour évoluer positivement, tout individu a besoin de développer un réseau social proche de son modèle éducatif. Pendant la durée de la prise en charge, notre institution veillera à permettre (pour autant qu'aucune contre-indication n'intervienne) aux jeunes de maintenir, de développer ses relations sociales. Pour ce faire, nous tenterons de maintenir son environnement scolaire ainsi que ses activités.

Nous proposerons également à chaque jeune des activités individuelles (foot, judo, danse ...) ainsi que des camps ou stages divers pendant les périodes de congé scolaire.

La responsabilisation :

Nous souhaitons à chaque jeune pris en charge d'évoluer, de grandir et pour ce faire nous mettons l'accent sur la responsabilisation face à ses actes : responsabilisation positive ou négative.

Responsabilisation face à ses choix, ses décisions également pour lui permettent d'être ACTEUR de sa propre vie.

L'autonomie :

L'enfant, le jeune est un individu qui se construit en fonction de son vécu, de ses expériences personnelles afin de développer ses compétences propres.

La vie en communauté n'est pas toujours des plus simple lorsque l'adolescent traverse les turpitudes des nombreux changements de son évolution. Les petits jouent, crient alors que l'ado a besoin d'une tanière pour se retrouver avec ses pairs. Nous avons alors créé un espace spécifique pour les ados, espace préservé des plus jeunes.



Un espace modulaire rempli à la fois la fonction de salon TV pour les plus jeunes, espace créatif, jeu vidéo...



Notre service souhaite développer les capacités d'autonomie du jeune afin de l'aider à se prendre en charge. Cette prise d'autonomie est évolutive et fonction de l'âge du jeune, de ses capacités personnelles.

Cette autonomie se traduit notamment dans les actes quotidiens (ranger sa chambre, gérer son linge ...), mais également dans sa capacité à prendre des décisions.

Au niveau de la collaboration avec le parent, nous tenterons de les outiller et de les étayer dans leur rôle de parent.

- Rencontre et verbalisation sur les raisons du placement.
- Apprentissage des besoins d'un enfant.
- Aide et soutien dans l'apprentissage et la construction d'un cadre de vie stable et bienveillant.
- Diriger les parents vers des partenaires pouvant les soutenir. Réseau assuétude, groupe de parole, ateliers....



Les forces du Vieux-Moulin ;

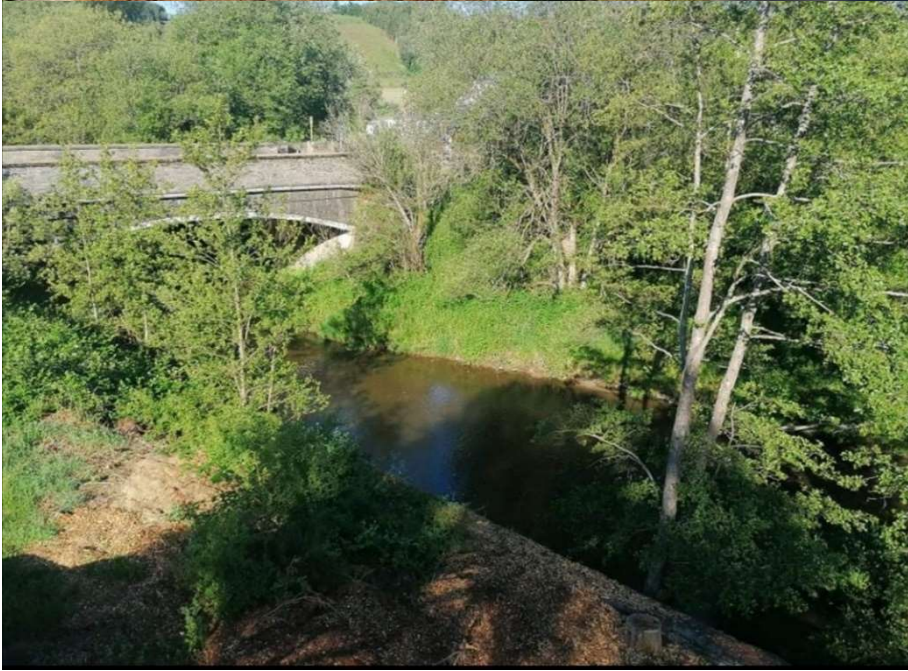
- Contenir, nourrir en apports affectifs, constituer une enveloppe psychique, aider l'enfant à développer une sécurité interne. Le service peut répondre aux besoins spécifiques des enfants dont le développement psychique nécessite un maternage, avec le besoin de « rattraper » des étapes qui ont manqué.
- Soutenir les processus de séparation, assurer une différenciation des places de chacun, donner une place d'enfant, des repères stables, le protéger des phénomènes de parentification.
- Assurer une confrontation constante et cohérente à des interdits, des règles, un cadre qui limite la toute-puissance de l'enfant et donc le rassure.
- Valoriser et créer de la réussite chez des enfants souvent confrontés à des échecs dans leurs relations, dans leurs apprentissages, restaurer l'estime et l'image de soi.
- Fabriquer de la continuité et de la permanence dans les relations, déconstruire le vécu de ruptures répétées, soigner les processus d'attachement défailants de l'enfant.

Le centre d'accueil Le Vieux-Moulin SRG est donc pensé dans sa fonction apaisante, rassurante, contenant, pare-excitante, narcissisante. Le concept de partenariat suppose un accompagnement soutenu et vigilant concernant les jeux relationnels qui se fabriquent entre le service, la famille et l'enfant.

L'organisation des pièces de vie de la maison s'articule principalement en fonction de l'âge et des compétences des jeunes accueillis. Chaque espace est réalisé et pensé en fonction du bien-être du jeune, de son épanouissement, de sa réassurance, mais également dans sa fonction d'observation et d'accompagnement éducatif.

La cuisine est réellement le lieu d'échange et de partage du service, espace commun principal, elle regroupe l'ensemble des jeunes lors des repas.





La cabane des Gnomes, celle où l'on peut se rencontrer en sécurité.

La crise sanitaire a fortement bouleversé les rapports entre les jeunes que nous accueillons et l'ensemble des familiers de ceux-ci. Le confinement a amené une rupture de contact de nos jeunes vers l'extérieur. Les objectifs de la cabane des Gnomes sont simples, aménager un lieu de rencontre. Cet espace, installé dans la propriété de notre service, mais indépendant de celui-ci permet d'organiser des rencontres pour nos jeunes en respectant les prescrit sanitaires et permet également de « sauvegarder » les lieux de vies quotidiens de l'ensemble de notre population.



Les théories présentent bien les missions du Vieux-Moulin, mais les photos permettront de vous représenter concrètement le foyer.

Situé dans le petit village de Strainchamps, entre Bastogne et Arlon. Bordé par la Sûre et la nationale 4, le service jouit d'un cadre de vie verdoyant. Cadre de vie magnifique et propice à la découverte de la nature laissant place à l'imagination. Petit bémol, cet isolement verdoyant ne facilite pas l'autonomie des plus grands.





L'apport de cet espace a largement dépassé le cadre « Covid ». En effet, nous avons constaté un impact important sur l'attitude de nos jeunes lors de l'utilisation de ce container. Cet impact a également été constaté par des intervenants extérieurs.

Pour exemple ; cet espace a permis l'organisation des rencontres psychologiques individuelles. Les professionnels ont constaté que les enfants sont beaucoup plus disponibles émotionnellement pour l'entretien. Le fait de rester dans un endroit connu, proche du lieu de vie réassure les enfants. La réassurance est bien présente dans le chef des jeunes qui sont à la fois en dehors du lieu de vie, mais à la fois très proche du cadre connu.

L'individu au sein du Groupe de Vie :

La vie dans un service tel que le Vieux-Moulin s'articule autour de la communauté. Ce mode de vie, bien que porteur de valeur de respect de l'autre laisse peu de place à l'individualité. C'est pourquoi ne serons attentif à l'organisation de moment spécifique plaçant le jeune comme sujet principal et différencié du groupe.

Lors de l'entrée d'un jeune au service, une petite présentation d'accueil est organisée. Les spécificités de l'organisation de cette présentation trouveront également leurs origines dans la personnalité et les attentes de l'accueilli. En effet, un jeune très timide ou trop en souffrance ne trouvera peut-être pas sa place dans une organisation trop intrusive à ces yeux. Consultation préalable, recueil de la parole, concertation amèneront à la solution respectant l'ensemble des attentes.

L'éducateur référent deviendra alors la personne-ressource dans le respect de l'individualité du jeune.

L'éducateur référent veillera à l'instauration systématique d'un temps de référence. Ce temps d'expression offre la possibilité au jeune de s'exprimer sur son vécu, ses attentes...

Cette manière de fonctionner permet au jeune de se découvrir une nouvelle fois comme sujet à part entière dans le regard de l'autre.



L'individu au sein du Vieux Moulin :

Le Vieux Moulin est un système comparable à un ensemble d'engrenages permettant à cette « machine » d'avancer. Lorsqu'un jeune est accueilli au service, il doit trouver sa place dans l'imbrication de l'ensemble de ces

Les ressources du milieu de l'enfant doivent être considérées et mises à contribution lorsque la situation le permet ;

Seul le risque de préjudice physique ou psychologique à l'enfant peut justifier la limitation et l'encadrement des contacts entre les protagonistes ;

La visite cadrée est une mesure exceptionnelle qui doit être utilisée avec prudence et évaluée régulièrement ;

L'intervenant ne prend pas seules les décisions concernant les modalités de visite. Les observations et conclusions faites sont communiquées au mandant, les modalités sont alors définies ensembles.

Les trois facettes du rôle de l'intervenant durant la visite :

Il sera d'abord l'Accompagnateur du jeune, il rassure l'enfant et lui garantit l'instauration d'un climat serein. Il endossera également le rôle d'Animateur en encourageant les interactions, en proposant de nouvelles méthodes éducatives et en soutenant le parent dans cet apprentissage. Il restera aussi Observateur des interactions entre le parent et l'enfant. Il consignera de manière objective les éléments significatifs, tant verbaux que non verbaux. L'Observateur n'est pas statique et interagit durant le déroulement de l'action afin de faire part de son observation pour ensuite reprendre la casquette d'Animateur. L'intervenant jongle en permanence entre les trois positions.

En dehors du besoin de supervision directe des interactions enfant/parent, plusieurs types de rencontres sont possibles.

Organisation de sorties définies dans le temps, quelques heures, journée avec ou sans nuit... Les modalités seront discutées et établies lors de la mise en œuvre. Toujours est-il que ces rencontres sont préparées préalablement avec le jeune et sa famille et seront ensuite débriefées avec l'ensemble des acteurs.

et la manière de rapporter le contenu de ces rencontres à l'équipe et aux mandants.

Ces rencontres seront également l'occasion d'établir l'anamnèse de cette famille ainsi que la création du génogramme de celle-ci. Ces outils permettent de visualiser plus simplement la place de chacun dans la dynamique familiale. Cette méthodologie permet également d'éviter la redite des raisons du placement et de l'historique familial laissant alors plus de place à l'instauration d'une dynamique d'évolution.

Plusieurs cas de figure sont possibles dans la mise en place des rencontres entre le(s) parent(s), familial(s), et le(s) jeune(s). Ces modalités sont définies préalablement lors de la mise en œuvre, suivant l'évolution de la situation, le Vieux Moulin interpelle l'autorité mandante afin de revoir ces modalités.

Les visites supervisées, cadrées :

Les objectifs recherchés lors de la mise en place d'une telle structure de rencontre sont les suivants :

Protéger, sécuriser et accompagner l'enfant ;
Évaluer, maintenir, développer ou restaurer le lien parent/enfant ;
Évaluer les capacités et développer les compétences du parent.

L'analyse des besoins du jeune est particulièrement importante dans le choix des modalités de contact et chaque situation doit être traitée individuellement.

Principes de base lors de l'élaboration des visites cadrées :

Le recours aux visites cadrées constitue une méthodologie clinique pour actualiser le projet de vie de l'enfant ;
Le parent est le premier responsable de la garde, de la surveillance, l'éducation et des besoins primaires de l'enfant.

rouages afin d'avancer avec cette machine sans se faire « écraser » par les engrenages. L'ensemble de l'équipe éducative sondera en permanence les émotions, les envies, les attentes du jeune afin de s'assurer que celui-ci à une place constructive au sein de ce système.

Différentes fonctions assurent la co-construction du projet individuel et la bonne mise en œuvre de celui-ci.

Afin de garantir la place de l'individualité du jeune dans la communauté, le rôle de l'éducateur référent est primordial dans le fonctionnement du Vieux Moulin.

Cet éducateur référent est défini préalablement à l'accueil du jeune, dans la mesure du possible, il sera présent lors du premier contact avec le jeune et assurera ainsi la mise en place la plus efficiente de l'installation du jeune au service. Sa présence sera requise lors des moments importants de la vie du jeune. L'éducateur référent est comme un phare dans la nuit, il est la balise qui rappelle la marche définie à suivre pour arriver à bon port.

Concrètement, le référent est l'interlocuteur principal du jeune. Il est le garant du respect de cette individualité. Il centralise l'ensemble des informations nécessaires à la prise en charge efficiente du jeune.

Le référent est le tiers régulateur, il est là pour nommer, voire formaliser le cadre qui règle les relations individuelles entre les jeunes et leurs attentes, l'équipe éducative et ses attentes, les pairs et leurs attentes respectives.

Ce positionnement se fonde sur cette idée couramment admise qu'une action éducative ne peut avoir de réalité effective qu'à la condition de reconnaître l'existence et la valeur des relations individuelles au sein de l'institution. Impossible en effet de méconnaître ce fait indéniable : les relations entre les sujets ne sont ni identiques ni interchangeables, elles se nouent au fil du temps de manière toujours singulière, car elles sont gouvernées par une logique qui échappe à toute programmation même si elles paraissent parfois surdéterminées.

C'est la subjectivité qui anime fondamentalement le jeu complexe des relations entre sujets dans une institution comme dans la vie courante. Si

dans la vie courante ce sont les sujets eux-mêmes qui règlent leur lien social (rapport d'alliance et établissement de pactes symboliques), dans l'institution il y a l'intervention d'un tiers régulateur dont la fonction consiste à organiser, structurer, voire au pire administrer les rapports intersubjectifs dans un cadre spécifique qui tient compte du statut, du rôle et de la fonction de chacun. Le cadre défini par le référent est en quelque sorte l'agencement spécifique dans lequel une relation prend place, il délimite un espace de rencontre entre les sujets et permet à chacun de se repérer et de se reconnaître à la fois semblable et différent dans l'établissement et l'accomplissement de leur relation commune.

Ainsi défini, le cadre tend à instituer un certain ordre, pas n'importe lequel, c'est-à-dire un essai de repérage structurant de la place et de la fonction de chacun qui favorise l'instauration et le maintien d'une dynamique relationnelle.

Toutefois, le référent fait partie d'une équipe éducative pluridisciplinaire, même s'il est l'interlocuteur privilégié du jeune, il est également le garant de la répercussion de l'ensemble de la situation et de son évolution à l'équipe afin que celle-ci accompagne dans la même direction le jeune. De même, l'équipe épaula le référent dans l'ensemble des tâches qui lui sont confiées.

Le référent est le garant du Projet Educatif Individualisé, il supervise sa construction en équipe pluridisciplinaire et avec le jeune. Il sera responsable de rappeler à l'ensemble des acteurs dans la situation les objectifs définis dans ce PEI et les moyens mis en place pour y parvenir.



La famille au sein du Vieux-Moulin :

Comme pour la place du jeune, le système Vieux-Moulin doit laisser et être attentif à la place de la famille dans la dynamique générale de la situation amenant à l'accueil du jeune, quelle que soit la place de celle-ci dans le projet défini.

« ...une position de principe selon laquelle le maintien du lien physique réel entre l'enfant et ses parents à une valeur absolue et intouchable. Or la valeur d'un lien n'existe pas en soi. Il existe des liens positifs, qui fournissent un étayage indispensable au développement psychique de l'enfant et qui lui permettent d'organiser son monde interne. Il existe des liens négatifs traumatiques qui sont source d'excitation violente, douloureuse, brusque, prématurée, angoissante, des liens gravement désorganiseurs, qui ne permettent que l'établissement de processus pathologiques d'attachement, d'identification... »²

L'intervenant familial joue alors le rôle de garant de l'évolution de ce lien entre les actions du service et la famille.

Cet intervenant collabore idéalement avec la fonction de coordination et/ou la fonction de référence.

Les champs d'actions et d'interventions de la famille sont définis lors de la mise en œuvre du programme d'aide chez le mandant ainsi que le rythme et les modalités de rencontres entre enfant(s) et parent(s).

Les premières rencontres entre la famille et les intervenants sont l'occasion de faire connaissance. L'opportunité de ces rencontres permettra dans un premier temps de verbaliser les raisons du placement et les objectifs définis lors de la mise en œuvre.

Les toutes premières rencontres verront également la définition de la méthodologie commune dans le travail. Il est alors établi, en concertation, le rythme des rencontres, le lieu, la définition des objectifs de ces rencontres

² Maurice Berger, L'idéologie du lien familial, Les séparations parents/enfants à but thérapeutiques 1992. Collection Yapaka, Protection de l'enfance ; l'enfance oublié.